Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260409-20260401DELIB04-DE

Département des Côtes-d'Armor

Commune de

Quemper Guézennec

22260 Quemper-Guézennec

Tél. 02 96 95 62 62
E-mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 01 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Marie Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Carole LAURENT, Alain BOIN, Thierry ROGER, Christelle JOLY, Séverine JEANDEL, Hélène PLASSART, Mélanie LANGELLA, Damien LEVÊQUE, Florian ROUAULT,

Absents excusés : Thomas BOUSSOUGANT donne procuration à Damien LÉVÊQUE,
Florence GOD donne procuration à Hélène PLASSART,

Secrétaire de séance : Carole LAURENT,

Election des délégués au Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 9/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,

Vu le nombre de délégués à désigner par la commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE :

Délégué titulaire : Jean-Paul LE CALVEZ

Délégué suppléant : Gilbert LE VAILLANT

AUTORISE Monsieur Le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier

Fait et délibéré, le 01 avril 2026

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,

MAIRIE de QUEMPER-GUEZENNEC (Côtes-d'Armor)

la secrétaire,

Carole LAURENT,